

grand'messe, qui est ordinairement célébrée par une notabilité du clergé diocésain ou par un prêtre, enfant du pays, les héritiers des consuls d'autrefois, c'est-à-dire le maire et ses adjoints, viennent acquitter fidèlement le vœu de 1720. A l'issue des vêpres solennelles, une magnifique procession, qui n'a d'égaies dans l'année que les processions de la Fête-Dieu, parcourt les rues principales de la cité. On y porte triomphalement les bustes et les reliques de tous les saints protecteurs qui forment ainsi cortège à sainte Anne ; les reliques de la sainte, à leur tour, sont portées sous le dais par une des confréries de *Pénitents*. Le buste de la sainte, selon un vieil usage, est décoré des plus belles grappes de raisins nouveaux qu'on ait pu trouver ; ce sont les *raisins de sainte Anne* qu'on envoie pour l'ordinaire, à quelque malade qui en a manifesté le désir et dont la foi aime à y reconnaître des effets salutaires. Enfin, spectacle pittoresque, la marche de la procession est assez souvent interrompue par l'empressement que mettent bien des personnes, mais surtout les jeunes mères portant leur nourisson au bras, à passer dévotement sous le buste et la châsse de la sainte portés sur les épaules robustes des Frères Pénitents (1). »

* * *

La dévotion des habitants de la ville et des environs se manifeste d'ailleurs durant tout le cours de l'année, par de fréquents pèlerinages et de ferventes prières dans la chapelle de la sainte.

Rome enfin a apporté la suprême consécration aux grandeurs de Sainte-Anne d'Apt quand Pie IX, de douce mémoire, permit qu'une couronne précieuse fut déposée, en son nom, sur le front de la statue de la sainte. Dans la lettre écrite à cette occasion, le Souverain Pontife recommande à l'archevêque d'Avignon de faire cette cérémonie « avec un éclat tel qu'il convient à notre auguste patronne, tel qu'il a droit de l'attendre d'un peuple que ses prédécesseurs ont longtemps gouverné, et auquel la ville éternelle garde un tendre souvenir. »

(1) *Sainte Anne d'Apt*, p. 133.